Société des Savants

et des

hommes de Lettres

—

An XI (1803)

(1er projet pour la Société des Gens de Lettres)

a 48[illegible]
PQ
22
.S56
F73
1803
SMRS

SOCIÉTÉ

EN FAVEUR

DES SAVANS

ET

DES HOMMES DE LETTRES.

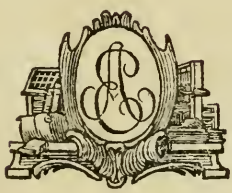

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,

RUE DU BOUT-DU-MONDE, N°. 142.

AN XI.

SOCIÉTÉ

EN FAVEUR

DES SAVANS

ET DES HOMMES DE LETTRES.

PROSPECTUS.

L'HISTOIRE n'offre aucune époque où les Sciences et les arts utiles ayent été portés à un si haut dégré de perfection, que celui auquel ils sont parvenus de nos jours. Jamais il n'a existé un aussi grand nombre d'hommes occupés à cultiver leur esprit, afin de répandre, parmi leurs semblables, des lumières qui tendent à perfectionner l'espèce humaine, et à augmenter ses jouissances.

On ne saurait considérer, sans étonnement, la distance qui se trouve entre l'homme sauvage et l'homme civilisé des Sociétés modernes. A quoi attribuer une disparité aussi frappante ? C'est sans doute à la culture et aux progrès des Sciences, que le Philosophe est redevable de ces douces jouissances, qui le ravissent et le transportent au milieu de ses méditations ; c'est à leur perfectionnement, que le Guer-

rier est redevable de ses succès ; le Magistrat, des honneurs dont il jouit ; l'Agriculteur, d'une honnête aisance ; le Commerçant, des richesses qu'il voit s'accumuler autour de lui ; le simple Artisan, leur doit enfin les moyens qu'il emploie pour se procurer sa subsistance et celle de sa famille. Noms fameux qui remplissez l'univers, quel eût été le terme de votre gloire, si les lettres ne l'eussent portée jusques aux siècles les plus reculés ! Alexandre, César, Louis XIV, vos hauts-faits seraient ensevelis pour jamais dans l'oubli, si le génie ne leur eût apposé le sceau de l'immortalité !

Ces vérités ont été reconnues dans tous les siècles ; delà les honneurs accordés aux Savans et aux Gens de lettres, et toujours à raison du dégré de civilisation auquel les peuples étaient parvenus.

Cependant, en parcourant les fastes de l'histoire, la postérité, plus éclairée et plus juste, voit avec douleur que les récompenses accordées aux Savans, n'ont été, dans aucun siècle, proportionnées aux services rendus par le génie ou par les sciences.

Combien nombreuse est, en effet, la liste des hommes illustres qui sont morts, oubliés de leur siècle, après avoir passé, dans l'indigence, une vie utile et laborieuse ! O vous qui consacrez vos veilles à approfondir les mystères de la nature ! vous qui sacrifiez au bien-être de vos semblables, la fortune, le repos et les jouissances ! écoutez ici les vœux de l'homme sensible ! puissent ces vœux être enfin exaucés ! Puissent la justice et la reconnoissance vous donner une part dans le patrimoine que vous avez légué aux Sociétés humaines, et dont chaque jour vous augmentez la valeur et l'étendue ! Puisse, sur-tout, le mérite humble et délaissé trouver la récompense de ses travaux et de ses vertus !

Quels sentimens de regret n'éprouve pas le Philosophe,

lorsqu'il considère qu'une insouciance criminelle, qu'un oubli inhumain a privé la postérité d'une foule d'ouvrages précieux qu'eût produit le génie, s'il eût été encouragé à l'origine ou dans le cours de ses travaux !

C'est en vain qu'un Gouvernement, protecteur des sciences, s'efforceroit de venir au secours de chaque auteur, dont les productions honorent et illustrent la patrie.

Des établissemens de tous genres, qui n'existent plus aujourd'hui, offraient avant la révolution une ressource assurée au talent naissant, des asyles et des secours à l'homme de mérite qui parcourait sa carrière, ou qui arrivait à son terme. Le nouvel ordre des choses a enlevé au Gouvernement actuel les moyens de pourvoir aux besoins d'une classe d'hommes, pour laquelle nous réclamons ici le zèle des particuliers.

Un devoir aussi sacré, une tâche si honorable, demandent une association libre, composée de Savans, de Littérateurs, de Fonctionnaires publics, d'Hommes éclairés, enfin d'Individus qui sachent allier aux sentimens d'humanité, l'estime et la reconnoissance dues au génie et aux talens.

Quel moment favorable pour une association de cette nature, que celui où nous jouissons d'une paix protectrice des sciences et des arts ; qu'une époque où les lumières disséminées dans toute l'Europe, attirent par-tout la considération, où la France a obtenu la palme du monde savant ; qu'une époque, enfin, où les établissemens de bienfaisance se multiplient chaque jour parmi nous ! Si nous avons un regret à former, c'est d'avoir été devancés par nos voisins dans une carrière aussi honorable.

L'objet de la Société, dont nous proposons la formation, sera :

1°. De donner des encouragemens et des récompenses aux hommes de génie, aux Savans, aux Auteurs, aux Inventeurs, aux Jeunes Gens qui annonceraient de grands talens.

2°. Les encouragemens seront répartis en raison combinée du mérite respectif des individus, de l'utilité de leurs travaux, de l'importance de leurs inventions, de l'état de besoin plus ou moins urgent dans lequel ils se trouveront.

3°. Les Auteurs qui auraient souillé leur plume par des écrits tendant à corrompre la morale publique ou privée, ne pourront participer aux avantages offerts par la Société, excepté dans le cas où ils auraient réparé leurs erreurs par d'autres ouvrages, contenant des maximes saines ou des vérités utiles.

4°. Les personnes qui seraient tombées dans l'indigence par inconduite, n'auront droit aux secours, que dans le cas où elles auraient donné subséquemment des preuves d'une conduite mieux réglée.

5°. Si les fonds de la Société prennent un accroissement assez considérable pour lui permettre de donner une certaine extension à ses vues de bien public, elle provoquera la composition d'ouvrages utiles aux progrès des sciences, la traduction des bons écrits, les recherches, les expériences, les inventions, les voyages, etc., qui auront pour but le perfectionnement des connaissances humaines.

Nous invitons les personnes qui voudront souscrire pour la Société, *en faveur des Savans et des Hommes de lettres*, à faire inscrire leurs noms et leurs adresses chez les citoyens Levrault, libraire, quai de Voltaire; Desenne, libraire au palais du Tribunat, n°s. 1 et 2; Everat, imprimeur, rue du Bout-du-Monde, n°. 142; Vente, libraire, boulevard des Italiens, n°. 540, près la rue Favart; Labitte, libraire, quai Voltaire, au coin de la rue du Bacq; Firmin Didot, libraire,

rue Thionville, n°. 116 et 1850; Gabon, libraire, place de l'École de Médecine, n°. 6; Méquignon le jeune, libraire, au Palais marchand, n°. 19, en face du Spectacle; et Fuchs, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n°. 334.

On ne peut souscrire pour une somme inférieure à celle de 24 francs : le montant des souscriptions ne sera déposé, que lorsque la Société aura adopté son réglement, et qu'elle aura nommé son Trésorier.

Les personnes inscrites seront convoquées dans le courant de nivôse, par une circulaire qui leur indiquera le jour, l'heure et le local de la réunion.

Il sera présenté un réglement qui sera soumis à la discussion. Lorsque le réglement aura été définitivement adopté par la Société, il sera imprimé et envoyé à chaque Membre.

On imprimera à la suite du réglement les noms des Souscripteurs avec la somme pour laquelle chacun aura souscrit.

AMALRIC.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

FROCHOT.

GRÉGOIRE.

C. P. LASTEYRIE.

b. g. é. L. LACEPÈDE.

LECOUTEULX-CANTELEU.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/socitenfaveu00fran

DISCOURS

POUR L'OUVERTURE DE LA SOCIÉTÉ

EN FAVEUR

DES SAVANS

ET DES HOMMES DE LETTRES,

PRONONCÉ

DANS LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DE CETTE SOCIÉTÉ,

Tenue à la Préfecture du Département de la Seine,

Le 25 Nivôse an XI,

PAR N. FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU),

MEMBRE DU SÉNAT CONSERVATEUR ET DE L'INSTITUT NATIONAL.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SOCIÉTÉ

EN FAVEUR

DES SAVANS

ET DES HOMMES DE LETTRES,

Le 25 Nivôse an 11.

CITOYENS,

Saint-Vincent de Paule, avec un seul sermon, fit fonder autrefois l'hôpital des Enfans-Trouvés. Pour obtenir ce beau succès, il n'eut pas besoin d'éloquence : il parlait à des cœurs sensibles pour des victimes innocentes. Moi, je parle à des hommes, pour l'honneur de l'espèce humaine. Citoyens, daignez m'écouter.

Vous êtes réunis pour une œuvre de bienfaisance, d'un genre absolument nouveau, dont la nécessité s'est fait sentir souvent ; dont l'idée, plusieurs fois proposée sous des formes plus ou moins convenables, a été écartée par le malheur des circonstances, et dont l'objet ne saurait être ni plus urgent, ni plus utile, ni d'un ordre plus relevé.

Il s'agit de former un fonds de souscriptions annuelles, destiné pour encourager ou récompenser, au besoin, les

savans et les gens de lettres aux prises avec l'infortune.

La science éclaire le monde, et la littérature honore les pays où elle fleurit. Nous célébrons après leur mort ceux qui ont cultivé les lettres avec distinction ; nous les faisons revivre par des éloges solemnels ; nous plaçons leurs images dans nos appartemens et dans les lieux publics ; nous les chantons sur nos théâtres ; nous nous applaudissons d'avoir vécu dans la contrée qui les avait vu naître. Le talent qui n'est plus ne rencontre que des amis. Hélas ! et trop souvent, quand il était en vie, il lutta contre le malheur ; son début fut pénible, sa carrière fut orageuse, sa vieillesse fut oubliée ; il languit, négligé de ce pays qu'il illustra ; de ces concitoyens, qui en parlent avec orgueil ; de ce public superbe et plus frivole encore, qui profita de ses lumières, sans se soucier de savoir si, comme le fit dire un philosophe grec à ceux qui ne venaient le voir qu'au moment de son agonie ; si, dis-je, on peut jouir encore de la lampe qu'on laisse éteindre, faute de quelques gouttes d'huile.

C'est pour remédier à cet oubli fatal, c'est pour absoudre notre siècle de cette ingratitude, c'est pour finir cette injustice, que les amis des lettres sont priés de s'associer.

On a dit autrefois qu'il suffit d'avoir des Mécènes, pour ne pas manquer de Virgiles. Ce vers de Martial est devenu proverbe. * On peut le regarder comme une espèce d'axiome. La Société dont on jette ici les fondemens, sera toute animée de l'esprit qu'on suppose attaché au nom de Mécène. Ce sera, si l'on peut employer un mot ancien, expressif et précis, ce sera un corps de Musagètes ; mais, en proposant d'établir une réunion de ces amis des lettres, sera-t-il nécessaire de faire dans ce siècle, ou l'éloge, ou l'apologie des Muses, et en provoquant des Mécènes, en serons-nous réduits à mettre

* Sint Mæcenates ! non deerunt, Flacce, Marones.

en thèse et à prouver qu'il est intéressant, utile et glorieux, de faire naître des Virgiles ?

Le doute, à cet égard, a l'apparence d'un blasphème; et cependant, vous le savez, il y a cinquante ans qu'un écrivain célèbre, autant qu'infortuné, prit à tâche de démontrer que la décadence des mœurs est une suite inévitable du progrès des sciences, et que la culture des lettres est non-seulement inutile, mais corruptrice et dangereuse. Si ce grand homme avait raison, loin de songer à secourir les savans et les gens de lettres, il faudrait brûler tous les livres, détruire toutes les cités et se sauver dans les forêts, pour fuir la dépravation et jouir sans obstacle de la primitive innocence et du bonheur pur des sauvages.

Ce paradoxe du génie était, comme on le sait, le fruit de l'indignation que l'abus des talens inspirait à une âme sublime et vertueuse. Ce n'était que la paraphrase d'un mot de Marius. Salluste, cité par Montaigne, fait dire à Marius qu'il ne fait pas de cas de ces lettres qui n'ont pas même eu le mérite de rendre leurs docteurs plus sages (*parùm mihi placeant eæ litteræ, quæ ad virtutem doctoribus nihil profuerunt*). Marius parlait en soldat, qui ne voyait de gloire et de grandeur que dans les armes. Les Romains ont été longtemps avant d'apprécier les Arts et de rendre justice aux Lettres; mais l'argument de Marius était facile à rétorquer. Si l'on devait proscrire les talens littéraires parce que quelques hommes n'en ont pas fait un bon usage, les talens militaires ne pourraient jamais être absous eux-mêmes des excès qu'ils peuvent entraîner. Il n'y a rien au monde dont les hommes n'abusent, et puisque le premier de tous les dons du ciel, le feu sert quelquefois à des incendiaires pour brûler les maisons, on pourrait déclamer aussi avec une grande éloquence contre l'usage nécessaire de cet élément, si terrible et si dévastateur

lorsqu'on n'en règle pas l'usage, mais qui, sagement employé, est nécessaire à l'entretien et au bonheur du monde. Or, ce qu'on dit du feu terrestre, à plus forte raison doit-on le penser et le dire de la perfection des talens de l'esprit ; car c'est là le vrai feu céleste, volé aux dieux par Prométhée.

Citoyens, pardonnez si le peu de tems que j'ai eu pour me préparer à ouvrir une assemblée si importante ne m'a pas donné le loisir d'arranger les réflexions et de rédiger les idées qui me pressent à ce sujet, mais qui demanderaient une bouche plus éloquente, pour mériter l'honneur de vous servir d'organe. Je m'étais défendu de prendre l'initiative de l'exposition des motifs de votre assemblée, heureux d'y apporter seulement le tribut de mon zèle ardent pour les lettres, et d'un attachement sincère pour ceux qui les cultivent. Je l'avouerai, je n'ai jamais désiré aussi vivement, je n'ai jamais si bien senti le talent qui me manque, (*hunc qualem nequeo monstrare, et sentio tantum*) que dans la circonstance où je voudrais vous émouvoir et vous intéresser en faveur de nos frères, de nos amis souffrans, des malheureux hommes de lettres ; mais, puisque vous avez voulu me charger, malgré moi, de ce discours préliminaire, continuez quelques momens votre attention bienveillante ; permettez-moi du moins de rappeler, en peu de mots, ce qu'ont si bien développé tous les historiens de la littérature sur les avantages des lettres pour les particuliers et pour les nations. C'est un autre soleil qui luit pour l'univers, et qui, comme l'astre du monde, colore à nos yeux les objets, nous échauffe et nous éclaire, sans que la multitude, qui profite de sa clarté, songe à remonter à la source de ce grand foyer lumineux, et prenne l'embarras de décomposer ses rayons. Pour nous, qui sentons vivement les bienfaits des sciences et le charme des belles-lettres, osons regarder ce soleil, et cherchons à nous rendre

compte d'un phénomène auprès duquel on passe sans y faire assez d'attention.

Les anciens Romains en avaient la plus juste idée; car ce sont eux qui ont donné à la littérature le nom remarquable et frappant d'études de l'humanité, (*studia humanitatis*). Oui, les sciences et les lettres sont essentiellement désignées par cette épithète qui en fait l'attribut de l'homme : oui, ce sont les lettres *humaines*, parce que ce sont elles qui distinguent l'espèce humaine de tous les autres êtres, vivans et sentans comme l'homme; peut-être même, en certains points, organisés plus fortement ou plus heureusement que lui; mais, auxquels manque néanmoins ce qui produit la perfection et ce qui constitue la supériorité de l'homme! Eh! quoi ? La faculté de parler et d'écrire.

Arrêtons-nous un seul instant sur cette considération que les Heumann et les Gessner ont développée autrefois dans leurs écrits latins, mais qui ne semble pas encore avoir été présentée aux lecteurs français sous son vrai point de vue. Rentrons un moment en nous-mêmes, et, delà, jugeons de l'espace que l'esprit humain a franchi pour arriver, des premiers cris que la voix a articulés, jusqu'à l'art d'attacher cette voix au papier. L'intervalle est si grand, quand on y a pensé, que l'on ne conçoit plus comment on a pu le remplir. Il fallait, avant tout, inventer l'alphabet. C'est le plus étonnant, peut-être, des efforts de l'esprit humain. Sans les lettres proprement dites, nous n'aurions pas eu les sciences, ni ces connaissances diverses, si agréables, si utiles, qu'on comprend généralement sous le seul nom de belles-lettres.

L'homme est un mystère étonnant et un prodige inexplicable, par l'union de la matière et de l'intelligence. Comme les animaux, il est de chair et d'os; fragile assemblage d'organes qui se réduisent en poussière, son existence n'est qu'un

souffle. Mais il a la pensée ; mais il a la parole, pour rendre sa pensée et la communiquer, et faire ensorte que mille autres pensent et parlent comme lui. Une parcelle de levain peut mettre en fermentation une masse considérable et se l'assimiler ; c'est ainsi qu'un seul homme peut transvaser, en quelque sorte, son esprit dans l'esprit des autres, agir sur une foule immense, et lui inspirer ses idées. Il est bien vrai que ses paroles instantanées et fugitives ont des ailes, suivant l'expression d'Homère ; mais il a trouvé le moyen de leur couper ces ailes. L'écriture est cet art qui enchaîne les sons. On a représenté l'histoire sous la figure d'une femme qui met le vieux Saturne ou le tems dans les fers, pour signifier que l'histoire ne laisse pas périr le souvenir des faits et des événemens. On peut dire que l'écriture retient aussi dans ses liens les paroles et les pensées, et les empêche de s'enfuir. Par le secours de l'écriture, nous pouvons transporter notre âme, où notre corps ne peut aller ; notre esprit se met en rapport avec les parties de ce globe même les plus lointaines, et nous parlons encore à la postérité longtems après notre existence. C'est une suite de merveilles dont on n'est pas assez frappé : mais, que l'on suppose un moment que l'alphabet n'existe pas, et que l'on se demande comment on s'y prendrait pour noter le discours et pour traduire la pensée ? comment peindre la voix ? comment rendre visibles les sons qui ont frappé l'oreille ? comment, alors que l'on n'est plus, on peut ressusciter, et se trouver le même en divers tems, en divers lieux ? assurément un tel problème paraîtrait insoluble, et ce n'est cependant que la plus simple expression de ce que l'alphabet renouvelle sans cesse pour quiconque a appris à lire. Songeons à ce qui s'est passé chez des peuples d'ailleurs célèbres. Il fut un tems où les Romains étaient si grossiers et si simples, que toute leur histoire consistait à ficher un clou dans la porte du Capitole, lorsqu'une an-

née était finie. Ensuite, voulaient-ils savoir combien d'années étaient passées? ils comptaient tous les clous. On sait que les Péruviens avaient des *Quipos* ou des nœuds, à peu près pour le même usage. Les Egyptiens employaient des signes hiéroglyphiques. Les Chinois se servent encore d'un alphabet du même genre, qui comprend, nous dit-on, plus de cent mille caractères. Qu'il y a loin de cet amas d'énigmes et d'allégories, à la simplicité des alphabets européens, dans lesquels tout ce que les hommes peuvent rendre par la parole, est figuré à volonté par une vingtaine de signes ! L'écriture hiéroglyphique était plus facile à trouver, c'est une espèce de peinture; mais nos vingt-quatre lettres ont un effet bien plus magique. Oui, l'alphabet est un prodige; oui, l'écriture est un miracle. Quiconque l'a trouvée, a été véritablement le bienfaiteur du genre humain. Par ce moyen, nous conversons avec ceux qui sont loin de nous : nous multiplions nos pensées. Ciceron put lui-même charmer, de vive-voix, trois ou quatre mille auditeurs. Par ses écrits il est vivant, il parle encore au monde entier, il répand dans tout l'univers son esprit et son éloquence. Grace aux vingt-quatre lettres de l'alphabet romain, ce qu'il a prononcé dans le sénat de Rome, ce qu'il a dit dans le Forum, ce qu'il adressait à César, ce qu'il écrivait à son fils, à Atticus et à Brutus, après dix-huit ou dix-neuf siècles, nous le lisons, nous l'admirons encore, et tous les jours nous confirmons par des suffrages vraiment libres, car ils sont désintéressés, le décret par lequel Rome, sauvée par lui, lui donna le plus beau des titres, lorsqu'elle le nomma père de la patrie :

Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.

Que dis-je? Citoyens; il est pour la pensée écrite une plus grande destinée. Philippe, roi de Macédoine, est aujourd'hui

bien moins connu par son règne et par ses victoires, que par cette lettre fameuse qu'il écrivit à Aristote à la naissance d'Alexandre. Alexandre lui-même, malgré l'éclat de ses conquêtes, a été dans le fait moins roi, moins souverain, que son précepteur, Aristote. Alexandre, il est vrai, a soumis en courant un grand nombre de peuples; mais, c'étaient des peuples barbares, et sur lesquels encore il n'a régné que peu de tems. Aristote au contraire a dominé longtems sur les meilleurs esprits des nations les plus polies, qui l'honoraient d'un culte intérieur et extérieur, et qui lui dressaient un autel, dont il n'est descendu qu'après un grand nombre de siècles.

Telle est donc la puissance de l'art divin d'écrire, dont un poëte a si bien dit, en imitant les fameux vers de la Pharsale de Lucain, (*Phœnices primi, etc.*)

> Par cet art qui rapproche et les tems et les lieux,
> On s'entend sans se voir, on se parle des yeux.

Tous ces prodiges et bien d'autres ont une source unique, l'invention de l'alphabet.

Un savant, dont j'emprunte ici plusieurs réflexions, fait une remarque importante. Il y aurait bien moins de langues différentes, si l'alphabet avait été plutôt trouvé ou répandu. Le langage parlé est toujours inconstant; les langues ne se fixent que lorsqu'on les écrit. C'est par-là seulement qu'un idiôme acquiert toute sa consistance. Nous n'entendons plus les patois que parlaient nos ancêtres. On n'a commencé à écrire en français, qu'il y a cinq siècles. Les grands auteurs du dix-septième ont fait, de ce jargon moderne, une langue que leurs chefs-d'œuvres ont polie et fixée.

Ne soyons pas surpris que l'on ait été si longtems à trouver l'art d'écrire; combien est encore récente la découverte plus aisée de la typographie! Mais quelles obligations ne lui avons-

nous pas? Il y a de nos jours plus d'un simple particulier dont la bibliothèque est, sans comparaison, mieux fournie et plus riche que n'étaient la bibliothèque d'Apollon Palatin à Rome, et celle que les rois d'Égypte avaient faite à Alexandrie.

Quel bienfait n'est-ce pas pour nous, que la translation et le dépôt de la pensée de tant d'auteurs célèbres dans ces petits volumes portatifs et commodes, que la presse répand par-tout, et met à la portée de tous les citoyens! Quel présent pour l'espèce humaine! Combien les livres contribuent à rendre la vie agréable! Quelle serait triste et fâcheuse, si nous étions privés de ce moyen de nous instruire, ou bien de nous distraire! Qu'y a-t-il de plus doux pour un homme sensé, que d'être dans un cercle d'amis, savans et obligeans, qui se font un plaisir de l'occuper à volonté, ou seulement de l'amuser! Or, tel est le bonheur dont nous fait jouir la lecture. Par son moyen, vous conversez tantôt avec un orateur, tantôt avec un philosophe; vous passez d'un poëte à un historien, et vous donnez à votre esprit l'aliment le plus agréable. C'est, si l'on peut le dire, un genre de nécromancie que l'on peut exercer, non-seulement sans crime, mais même avec éloge. A la voix du lecteur, bien plus qu'à celle de Circé :

Les mânes étonnés quittent leurs monumens.

On dit à un mort de venir, il arrive aussitôt et on s'entretient avec lui. En effet, l'un évoque, à son gré, Cicéron, un autre, Tite-Live : celui-ci interroge Homère, celui-là cause avec Platon; l'un fait comparaître Voltaire, l'autre cite Jean-Jacques; un autre appelle un autre mort : viens, lui dit-il, et charme-moi par tes discours tant qu'il me plaira de t'entendre.

O combien! en comparaison, furent malheureux nos ancêtres, qui n'ayant point de livres et menant la vie des sau-

vages, ne savaient, pour tuer le tems, que chasser, dormir et manger ! C'est la peinture que Tacite fait des mœurs des Germains. (*Germ. cap.* 15.) Pour nous, grace à la lecture, il n'est plus de momens d'ennui ; toutes nos heures peuvent être agréablement employées. Nous ne sommes jamais moins seuls, que lorsqu'on nous croit plus seuls dans nos bibliothèques. Jeunes et vieux, hommes et femmes, savans et ignorans, à la ville, aux champs, en voyage, tous peuvent goûter ce plaisir ; tous éprouvent que la lecture intéresse, instruit ou amuse.

Si telle est l'obligation que chaque individu a, dans le fait, aux bons écrits, que ne leur doivent pas, en outre, tous les États en général, et la France en particulier ! On le nierait en vain. Tout prouve qu'aucune cité, aucun gouvernement, quelle que soit sa forme et son régime politique, ne saurait jamais prospérer, si les sciences et les lettres n'y sont pas en honneur. Oui, la fortune des états est liée invinciblement à la fortune des études. L'homme est doué de la raison ; mais son intelligence veut être cultivée. L'éducation le prépare, l'instruction l'épure, l'ignorance le deshonore. Le genre humain serait l'espèce la plus malheureuse, si les erreurs, les préjugés, les superstitions n'étaient pas dissipées par le flambeau des connaissances. Le salut de l'espèce humaine est tout entier dans les lumières. Ce sont les ennemis des hommes qui veulent étouffer les lettres. L'intérêt de ceux qui gouvernent est que les peuples soient instruits et les études cultivées. Un savant a prouvé qu'il est important pour les princes que la science de l'histoire soit sur-tout en vigueur. (*Principum præcipuè interest vigere studia historica.*) Eh ! ne savons-nous pas qu'un seul écrivain courageux, le célèbre fra Paolo (*Paul Sarpi*) fut plus utile de son tems à l'État de Venise, que n'aurait pu l'être une armée ?

Au milieu des guerres civiles qui déchiraient la France dans le seizième siècle, nos aïeux éprouvèrent ce que peut un bon livre. Amyot traduisit Plutarque. « Nous étions perdus, dit » Montaigne, si ce livre ne nous eût relevés du bourbier. » (*Essais*, L. 2. c. 2.)

Citoyens, la Religion a autant d'intérêt que la Politique elle-même au succès des études. On a dit aux chrétiens de toutes les communions, que toute leur créance est fondée sur l'histoire. (*Omnis vestra fides pendet ab historiâ.*) Aussi, le sage abbé Fleury a-t-il, dans cette idée, renfermé les principes de la foi catholique dans un catéchisme historique.

Charlemagne sentait le grand besoin qu'il aurait eu, pour gouverner le monde avec une gloire durable, d'être aidé par des écrivains dont la plume eût été l'auxiliaire la plus sûre de son épée impériale. Il aurait donné, disait-il, une partie de ses états, à qui lui aurait procuré une douzaine d'hommes comme les pères de l'église, Saint-Augustin et Saint-Jérôme.

Avec tout son pouvoir, Charles ne put, à cet égard, former qu'un vœu stérile. La superstition s'assit sur son tombeau et dégrada bientôt ses imbéciles successeurs. De Boëce jusqu'à Pétrarque, l'histoire de l'esprit humain présente un interrègne immense. Ce n'est pas que quelques études ne fussent plus ou moins suivies, même dans les siècles barbares. Il est des connaissances que la nécessité cultive et qui ne se perdent jamais, du moins entièrement. Il en est que l'esprit humain pourrait ressusciter, si elles venaient à s'éteindre. L'homme retrouverait au besoin la géométrie et les mathématiques. Pascal, encore enfant, aurait pu deviner et faire une seconde fois les élémens d'Euclide. Le premier fonds de tous ces talens est très-réellement en chacun de nous. Nous naissons tous mécaniciens et géomètres. (*Pluche. Spect. de la Nat. Tome V, Science des Rapp. et des Mesures.*) Mais,

il est d'autres connaissances, il est d'autres objets qu'on ne pourrait jamais retrouver ni restituer, s'ils venaient à périr. On ne referait pas l'Iliade d'Homère, ni l'Énéide de Virgile. On sait que le pape Grégoire, qui fut pourtant nommé le Grand, fit ce qu'il put imaginer pour anéantir, de son tems, les Décades de Tite-Live, par un motif de piété qui ressemblait beaucoup à notre vandalisme révolutionnaire. Si ce pape avait réussi à détruire en entier ce monument unique d'une des plus belles histoires, cette perte serait absolument irréparable.

Heureusement l'imprimerie a été découverte en 1440, et depuis cette époque heureuse, et la plus heureuse peut-être de l'histoire moderne, on ne craint plus de perdre aucune des richesses acquises de la littérature.

Cette invention a formé une manufacture immense. La librairie est un commerce qu'on doit encourager, même sous des rapports étrangers aux progrès de l'esprit et des connaissances. Il y a bien des moyens de la faire fleurir. A cet égard, on peut jusqu'à un certain point s'en rapporter à l'intérêt de ceux qui trafiquent des livres. Ce commerce fait subsister un très-grand nombre de familles. Il en enrichit quelques-unes. S'il était bien réglé, il pourrait faire refluer une partie de ses produits vers les malheureux écrivains, à qui l'on peut dire en ce genre : *sic vos non vobis.*

Et vous aussi, mais non pour vous,
Vous recueillez le miel, abeilles diligentes !
Et vous aussi, mais non pour vous,
Vous portez la toison, ô brebis innocentes !

Ces vers célèbres de Virgile ne reçurent jamais une application plus juste. L'esprit, devenu marchandise, enrichit ceux qui le débitent; tandis que ceux dont il émane languissent

dans le dénuement. Un tel ordre de choses, ou plutôt un pareil désordre, doit sans doute être corrigé.

Il est incontestable que l'auteur d'un bon livre rend un service au genre humain : il est à désirer qu'un tel service soit payé ; il importe au public que ceux qui ont rendu un service si important, ne soient pas condamnés à l'oubli et à la misère.

Eh ! qui doit plus que les Français, s'intéresser à l'art qui conserve à jamais les productions du génie et garantit à la pensée son immortalité? Les ouvrages de nos auteurs sont devenus une partie de la gloire nationale ; ils ont répandu notre langue jusqu'aux extrémités du monde : notre théâtre et nos bons livres ont fait la conquête paisible de tous les esprits de l'Europe. Dans les revers qui ont suivi les fautes malheureuses de l'ancien régime, qu'est-ce qui soutenait partout la réputation attachée au nom des français? C'était uniquement le nom de ceux de nos compatriotes qui cultivaient avec honneur les arts, les lettres, les sciences. Au reste ce n'est pas à nous qu'il convient d'exalter nos propres avantages : laissons parler les étrangers. Le feu Baron de Bielfeld, dans ses premiers traits de l'érudition universelle, s'explique à cet égard, ainsi que l'avaient fait les grands professeurs de Gottingue, G. Heumann, J. M. Gessner, etc.

» Parmi les langues modernes et vulgaires de l'Europe, » dit-il, la française semble mériter la plus grande applica- » tion, parce qu'elle est belle et agréable en elle-même, » parce qu'elle est devenue la langue générale des cours et » même des affaires publiques ou politiques, qui se traitent » communément en français ; qu'avec cette langue, on peut » maintenant voyager d'un bout de l'Europe à l'autre, sans » presque avoir besoin d'interprète ou de truchement, et » qu'on y trouve des ouvrages admirables en tous genres, soit

» en vers, soit en prose ; soit pour l'utile, soit pour l'agréa-
» ble. Les Nations européennes ont d'ailleurs beaucoup de
» facilités pour l'apprendre. Le refuge des réformés a dis-
» persé des français de l'un et de l'autre sexe par toute l'Eu-
» rope . feu M. Regnard en trouva jusques dans les mines de
» l'Ostrobothnie. Les français aiment d'ailleurs à voyager, à
» se répandre, et les autres Nations se plaisent à voir la
» France, qui mérite tant d'être vue; c'est ce qui produit une
» communication entre les Français et les autres Nations ».
(*L'érudition complète, par Bielfeld, à Leyde*, 1767, *tome* 3, *page* 327.)

Heumann avait dit, avant lui, qu'une comparaison facile établirait la ressemblance de l'esprit et des mœurs entre les Français d'aujourd'hui et les Grecs d'autrefois : que Paris pourrait être nommée, à juste titre, une nouvelle Athènes, mais beaucoup plus lettrée que l'Athènes ancienne ; qu'enfin il est arrivé de la langue française ce qu'il arriva de la grecque ; que son usage ne s'est pas restreint dans les limites du sol de sa patrie, mais qu'elle est devenue commune à presque tous les autres peuples *.

On sait assez que ces passages, si favorables aux Français, ont été confirmés d'une manière plus flatteuse par le prix solennel que l'académie de Berlin a décerné à deux discours *sur les causes de l'universalité de la Langue Française*.

La révolution, dont nous sommes enfin sortis, n'a fait que répandre plus loin notre langue et nos livres. Cette san-

* Græcos et ingeniis et moribus hodiernæ gallicæ genti fuisse simillimos, facilis edocebit comparatio, ac urbem Lutetiam jure nominaveris Athenas, priscis illis Athenis multo litteratiores. Gallorum etiam linguæ idem accidit, quod græcæ, ut ejus usus non contineatur patriæ finibus, sed omnium prope Europæ incolarum communis sit. (Heumann, conspect. rei litter.)

glante tragédie, si compliquée dans tous ses actes, ne pouvait être dénouée que par un personnage tout-à-fait extraordinaire. Le ciel l'a donné à la France, pour lui conserver tous les biens et pour effacer tous les maux qui ont été la suite de ses tourmentes politiques. Aujourd'hui, c'est sous les auspices de ce héros réparateur, c'est avec sa protection, que vous vous proposez de venir au secours des gens de lettres malheureux.

Formé par les sciences, le chef auguste de l'état est leur premier ami. Ses coopérateurs illustres, les savans qui sont ses ministres, les frères qui portent son nom et sont dignes de le porter, les membres de tous les grands corps, sont persuadés que les lettres et les études sont nécessaires à la gloire et au bonheur de la patrie.

Un des derniers consuls et des plus beaux esprits de Rome, Symmaque, a dit avec raison, que le symptôme le plus sûr d'une république florissante, c'est la grandeur des récompenses qu'elle garantit aux professeurs des sciences. (*Hoc specimen est florentis reipublicæ, ut disciplinarum professoribus præmia opulenta pendantur.*) Notre gouvernement, pénétré de cette maxime, promet en ce moment, aux instructeurs publics, les soins et les égards qu'ils étaient en droit d'en attendre.

Il songera sans doute aussi à fonder, sur des lois d'une exécution plus facile et plus prompte, la propriété littéraire, ce droit si légitime, hélas! et si mal assuré, ce titre respectable, qui devrait garantir à tout auteur original le vrai *brevet d'invention* de son stile et de ses idées.

Tout le bien qu'on peut faire aux lettres, nous l'espérons à juste titre d'une autorité qui les aime. Mais le gouvernement, quelle que soit sa bienfaisance et sa sollicitude, ne peut faire à-la-fois, pour tous les gens de lettres qui sont dans le

besoin, ce qu'il voudrait sans doute. Dans ce genre de secours à accorder à l'infortune, comme dans tous les genres de bienfaits à répandre, il faut que les particuliers secondent les intentions de ceux qui les gouvernent, et que l'esprit national remplace volontairement, ce qui peut échapper à leur justice généreuse, ou à l'économie qu'ils sont forcés de mettre dans l'emploi des deniers publics. Ici doit servir ce moyen, trop longtems ignoré en France et si bien caractérisé à la fin du rapport du citoyen Montmorency sur les soupes économiques, c'est-à-dire : « la puissance de ces associations volontaires, » formées par un sentiment commun, soutenues par un zèle » égal et des dons toujours libres, qui, ne demandant au » Gouvernement qu'une honorable protection à laquelle il » est lui-même intéressé, sont si propres à exciter, et parmi » leurs membres et parmi tous les citoyens, un heureux con- » cours de lumières et de volontés pour les choses utiles. »

Le succès remarquable de l'établissement de ces Soupes à la *Rumford*, celui de la Société d'encouragement de l'industrie nationale, celui des deux Sociétés, Philantropique et Maternelle, sont des preuves bien honorables du retour de l'esprit public. Le même sentiment qui a fait réussir ces quatre associations, si dignes de respect, nous répond de l'accueil que doit trouver également celle qu'on vous propose.

Les savans et les gens de lettres ont besoin de secours à deux époques différentes : il leur faut en effet des encouragemens, des directions, des conseils, lorsqu'ils commencent leur carrière ; dans la force de l'âge ils trouvent des ressources ; ils peuvent occuper des places qui les font exister ; ils ont droit à des récompenses, quand leur âge avancé ne leur permet plus le travail. D'anciens établissemens, qui n'existent plus aujourd'hui, offraient jadis aux jeunes gens qui voulaient cultiver les lettres, et qui n'avaient pas de fortune, un asile

momentané où ils pouvaient trouver le nécessaire rigoureux, de l'instruction et des livres. Ainsi, les Jésuites formèrent le talent de Gresset. Des Oratoriens, sortit Labletterie, etc. Cette ressource manque à nos jeunes littérateurs ; mais, quand elle existerait encore, bien peu voudraient y recourir. Avant la révolution, ils avaient conçu pour le cloître un dégoût juste et invincible. L'opinion publique fermait les monastères, elle ne les rouvrira pas. Cependant, faute d'un asile, faute d'un modique secours combien de ces génies naissans ont été sur le point de ne pouvoir éclore ! je m'en rappelle ici un exemple funeste dont j'ai été témoin dans ma tendre jeunesse. J'étais compatriote et ami du fameux Gilbert. Quel talent vigoureux cet homme avait reçu du ciel ! mais à quelle détresse a-t-il été réduit ? peut-on se rappeler sans attendrissement et sans une sorte d'horreur l'excès de la nécessité qui lui arracha ces deux vers, dans un de ses premiers ouvrages :

A vos pieds prosterné, déchiré par la faim,
Mes cris vous demandaient du travail et du pain?

Déchiré par la faim ! Voilà la situation où se trouvait un homme, qui, avec un peu plus d'aisance, aurait atteint peut-être à la gloire de nos grands maîtres. La misère profonde, le délaissement qu'il souffrit, aigrirent cet esprit ardent. Il se tourna vers la satyre et mourut dans le désespoir. Je me plais à penser que s'il eût existé dans ce tems un corps de Musagètes, une société pour secourir les gens de lettres, comme celle qui s'institue, le jeune et malheureux Gilbert s'y serait présenté, non avec des satyres, mais avec les deux chants qu'il avait traduits de Gessner ! on eût apprécié le digne imitateur du chantre de la mort d'Abel; on lui aurait donné ce qu'il sollicitait d'une manière si pressante, les moyens d'achever cette

traduction qui lui aurait ouvert une carrière plus brillante et plus heureuse que celle qu'il a parcourue. Ainsi, avec très-peu d'un vil métal mieux employé, le Parnasse français eût compté de nos jours un grand homme de plus.

Je pourrais, citoyens, vous rappeler d'autres exemples d'écrivains distingués, qui ont obtenu des succès, qui ont fait honneur à la France, et qui, après avoir langui dans une vieillesse cruelle, ont achevé de vivre dans un dénuement déplorable. D'autres sont morts avant le tems. C'est ainsi qu'on se ressouvient d'avoir vu périr *Malfilâtre*. L'auteur du *Babillard* et des *Dehors trompeurs*, le célèbre Boissy avait été réduit au point de prendre un jour, avec sa femme, la résolution de se laisser mourir de faim. Mais je m'arrête; citoyens, je ne saurais tracer de si tristes images, trop vulgaires pourtant dans la classe de ceux qui sont destinés à porter au comble de la gloire et les sciences et les lettres. On a écrit plusieurs volumes sur les malheurs des gens de lettres: *De calamitate litteratorum.* Dans ces listes d'infortunés, on lit les noms les plus célèbres. La nature ne connaît pas les distinctions de fortune, ni les privilèges du rang, ni les hasards de la naissance. Elle accorde, le plus souvent, un génie extraordinaire à des individus très-pauvres. Voyez en effet d'où partirent ceux qui ont opéré dans la république des lettres les plus grandes métamorphoses, ceux qui ont changé quelquefois la marche de l'esprit humain? Socrate, le divin Socrate, était fils d'une sage-femme. Erasme était bâtard. Jean-Jacques avait été laquais. Rappelez-vous ce vers fameux sur un vieux mendiant aveugle:

Profanes, à genoux! ce pauvre, c'est Homère!

On sait bien que les gens de lettres, trop épris de la gloire, ne songent point à la fortune. Le grand écrivain ne demande,

comme l'a dit Boileau, *qu'un nom et des lauriers*. Mais s'il est désintéressé au point de s'oublier lui-même, est-il convenable que le public le prenne au mot? Et, peut-on, sans ingratitude, jouir du fruit des veilles des illustres infortunés, qu'on célèbre où ils ne sont pas, et qu'on laisse languir et périr où ils sont? Cette indifférence funeste est pourtant trop commune. On peut la joindre aux autres causes de découragement, aux dégoûts, aux vexations, aux outrages périodiques qui ont empoisonné la vie de nos plus grands auteurs. On peut réfléchir aux motifs de cette peur prudente qui faisait dire à Fontenelle, que *s'il avait la main pleine de vérités, il ne l'ouvrirait pas*. Et l'on conçoit alors qu'il faut un courage surnaturel

> A tous ceux qui brûlant d'une ardeur périlleuse,
> Courent du bel esprit la carrière épineuse.

O combien de savans sublimes! combien d'hommes de lettres d'un rang supérieur, ont maudit leur vocation, ont regretté d'avoir embrassé un état qui ne les conduisait à rien, et se sont souvent écrié, à bien plus juste titre que le disciple de Sénèque : Plut à Dieu que je n'eusse jamais su écrire! *Quam vellem nescire litteras!*

Et voilà, citoyens, voilà les respectables malheureux auxquels vous voulez présenter des consolations, des encouragemens qui ne les humilient jamais! Vous voulez les aider, mais ménager en eux cette exquise délicatesse, et cette sensibilité qui fait souvent tout leur génie. Vous voulez assurer aux jeunes gens doués d'un talent distingué, les moyens d'en faire l'épreuve, et aux vieillards infortunés qui ont eu l'honneur d'être utiles, la douce satisfaction de savoir qu'ils ne seront point à charge à leur famille. Est-il un citoyen aisé qui puisse refuser de s'associer à vos vues? En est-il un qui

puisse ne pas être jaloux de contribuer avec vous à grossir la petite épargne des savans et des gens de lettres, auxquels on sait assez qu'il faut si peu de chose? leur nécessaire est composé de ce qui fait pour d'autres le plus mince des superflus. O riche! souviens-toi du mot du philosophe grec: si tu veux tenir allumée la lampe du génie, daigne y mettre une goutte d'huile.

Non, jamais la philantropie ne fit aux hommes raisonnables la proposition d'un plan qui fût plus digne d'être accueilli par eux! Citoyens de Paris, hommes éclairés et polis! c'est à vous d'en donner l'exemple. Vous êtes les premiers appelés à jouir du charme que les sciences et les lettres répandent sur la vie. Vous devez, les premiers, encourager et secourir ceux qui rendent votre cité la rivale d'Athènes et la capitale du monde. Citoyens de Paris, puissiez-vous nous entendre, et mériter toujours que l'on adresse à votre ville les beaux vers par lesquels un poëte la saluait dans le siècle dernier, lorsqu'il mettait au premier rang de ses honneurs et de ses titres, l'honneur inestimable et le titre sacré d'être le temple des talens et le sanctuaire des muses!

Urbs orbi similis, toto celebertima mundo,
Musarum sedes, regina Lutetia, salve!

O reine des cités, qui fais toi seule un monde,
Salut, heureux Paris, à tes vastes remparts!
Le bon goût y préside. Apollon même y fonde
Le siége des neuf Sœurs et le temple des Arts.

O citoyens qui m'écoutez! ô vous qui me lirez! ô qui que vous soyez, Français ou Étrangers! oubliez-moi, je vous en prie; oubliez celui qui vous parle, si celui qui vous parle, par quelque motif que ce soit, ne saurait vous persuader. Vous pouvez croire que je manque à la cause que je défends;

supplécz, je vous en conjure, à ce qui a pu m'échapper. La critique ne peut ici humilier mon amour-propre : je ne veux pas être applaudi ; je veux être entendu. On sait ce qu'essuya, dans le siècle dernier, un conseiller au parlement qui allait supplier les riches de soulager les pauvres. Un grand seigneur de ce tems-là, fatigué des instances de ce magistrat importun, s'oublia jusqu'au point de le traiter grossièrement et de lui donner un soufflet. Que répondit le conseiller? *Eh bien! voilà pour moi!.. maintenant, donnez pour les pauvres.* Ainsi, que la censure s'attache à ce discours, je m'y résigne et peu importe; mais, que l'humanité en consacre l'objet, et que les cœurs sensibles en saisissent l'intention.

Je voudrais, sur-tout, confier le succès de cette bonne œuvre à la délicatesse de ce sexe aimable et sensible, qui semble né pour rendre la bienfaisance plus active, la générosité plus douce et la pitié plus tendre. Les femmes ont donné aux lettres tant de noms immortels, qu'elles doivent aussi les aimer par reconnaissance. Dans les deux derniers siècles, mesdames Lafayette, Sévigné, Deshoulières, Dacier, Lambert, Duchâtelet; dans le nôtre, tant d'autres femmes qui marchent sur leurs traces, sont aussi des hommes illustres. Tels sont les avocats que je voudrais donner aux savans et aux gens de lettres. Sous leurs auspices, j'oserais présenter au beau sexe deux images touchantes des revers que le sort réserve aux grands talens, et du bonheur que quelques femmes ont eu d'adoucir ces revers. Je trouve le premier emblême dans la plus haute antiquité. Une fille d'un roi d'Egypte se promène le long du Nil. Elle voit flotter sur le fleuve, le berceau d'un enfant dont les cris vont jusqu'à son cœur. Elle sauve des eaux cet être abandonné. Sans ce mouvement de pitié de la fille de Pharaon, le monde n'eût pas eu Moyse. Je vois

un autre exemple plus rapproché de nous. A Paris, sous le règne de Louis XIV lui-même, l'inimitable Lafontaine se vit presque réduit à s'exiler de cette France à laquelle il faisait honneur. Madame de la Sablière le laissait à sa mort dans un état de désespoir. Il fallait quitter sa patrie. Il en tomba malade; il allait périr sans secours. Heureusement, une autre femme, madame d'Hervart, lui offrit un logement chez elle. Ainsi, c'est à deux dames que Lafontaine dut les douceurs de sa vie et le repos de sa vieillesse.

Honneur, je le répète, à ce sexe aimable et sensible! Je mets sous sa protection, l'objet de ce discours : je dois compter sur son succès.

Je finis par un mot, le plus beau qu'on ait dit sur ce que nous appelons aujourd'hui bienfaisance, et que les orateurs chrétiens appellent charité : (ne disputons pas sur les termes.) Le prédicateur Cheminais finit, par cette grande idée, son sermon sur les bonnes œuvres :

« Mes frères, remerciez Dieu de ce qu'après avoir bien » voulu attacher un plaisir si doux et si pur aux œuvres de » miséricorde, il a daigné les commander et vous en faire » une vertu!

RÉGLEMENT
DE LA SOCIÉTÉ
POUR
LES SAVANS
ET LES GENS DE LETTRES.

1°. Toute personne de l'un ou l'autre sexe, quelque soit son domicile, peut devenir membre de la Société ; il suffit d'être présenté par deux membres, d'être accepté par l'Assemblée générale des Souscripteurs, ou par le Comité de Direction, et de payer la somme de 24 francs.

2°. Chacun a la faculté de souscrire pour une somme plus considérable et indéterminée.

3°. On cesse d'être membre de la Société, si l'on ne renouvelle chaque année la souscription ; on peut néanmoins être admis de nouveau en suivant la marche ordinaire.

4°. La Société se réunira quatre fois par an. Dans la première de ses Séances, qui aura lieu dans le mois de Nivôse, elle nommera les membres du comité de direction et les autres personnes qui doivent remplir des fonctions, ainsi qu'il sera dit plus bas ; elle entendra les rapports écrits qui lui seront faits par le comité, sur les différentes opérations qui auront eu lieu dans l'intervalle de trois mois. Elle pourra changer

ou modifier son réglement. Au dernier Trimestre de chaque année, il lui sera fait un rapport général sur l'emploi des fonds.

La seconde Assemblée, qui se tiendra dans le mois de Messidor, sera consacrée à entendre le compte de l'emploi des fonds, et celui des opérations du Comité, ainsi qu'à l'élection des Présidens.

5°. Le Comité sera formé de vingt-un membres, élus chaque année dans l'Assemblée générale du mois de Nivôse; les personnes qui le composeront pourront être continuées.

6° La Société nomme à la même époque les Présidens, les Secrétaires du comité, ainsi que les deux censeurs qui font partie du comité.

COMITÉ D'ADMINISTRATION.

7°. Le Comité tiendra ses Séances deux fois par mois, ou plus souvent s'il est nécessaire; dans ce dernier cas il sera convoqué par le Président.

8°. Il est chargé de prendre des renseignemens exacts sur les savans, et sur les hommes de lettres français ou étrangers résidans à Paris, ou dans les Départemens, qui seraient dans le cas d'être encouragés et soutenus par les fonds de la Société, de leur donner des encouragemens et des récompenses en raison combinée de leur mérite respectif, et de l'état de maladie, d'infirmité, ou de détresse dans lequel ils pourraient se trouver.

9°. Le Comité, dans la distribution des fonds, donnera la préférence aux savans, aux littérateurs, ou aux inventeurs qui auront publié les ouvrages les plus utiles.

10°. Il distribuera pareillement des encouragemens aux jeunes gens qui auront donné des preuves de génie ou de talent.

11°. Lorsqu'il sera proposé d'accorder des encouragemens, des récompenses, ou des secours à un individu quelconque, le Comité ne pourra arrêter définitivement une concession de fonds pour cet objet, que quinze jours après l'époque de la séance dans laquelle la proposition lui en aura été faite.

12°. L'un des Censeurs sera chargé de remettre les fonds assignés; il en retirera une quittance qui sera déposée dans les cartons de la Société, et dont copie sera faite sur un registre particulier qui demeurera secret entre les mains des Censeurs. (Voyez l'article 16.)

La même fonction pourra être attribuée à un Membre du Comité, dans le cas où il aurait des relations particulières avec la personne en faveur de laquelle il aura été alloué une somme.

13°. Le Trésorier ne délivrera de fonds que sur la présentation de l'extrait d'une délibération prise à ce sujet par le Comité. Le Comité rendra compte, par l'organe de son Secrétaire, de l'emploi des fonds et de ses opérations particulières, ainsi qu'il a été dit plus haut. Ce compte, après avoir été approuvé par la Société, sera imprimé et envoyé à tous les Souscripteurs; mais, les noms portés sur les registres particuliers ne seront pas publiés.

14°. Il ne nommera, ni ne fera connoître, par aucune désignation, les individus vivans auxquels il aura été donné des secours, à moins qu'il n'en soit requis par la Société. Dans ce cas, le vœu de la Société doit être exprimé par les deux tiers des Souscripteurs présens à la délibération.

15°. Le Comité se formera un réglement particulier pour la tenue de ses séances, et pour l'ordre qu'il doit observer dans l'exécution de ses travaux.

16°. Il tiendra un registre particulier, sur lequel seront consignés les noms des personnes auxquelles il aura alloué

des fonds, ainsi que la quantité de ces fonds, les conditions auxquelles ils auront été accordés, et les motifs qui auront déterminé le Comité.

17°. Les Censeurs sont chargés de surveiller les opérations du Comité d'administration, et de prévenir les abus qui pourraient avoir lieu, en les faisant observer au Comité, ou à l'Assemblée générale.

18°. Les auteurs qui auraient souillé leur plume par des écrits tendans à corrompre la morale publique ou privée, ne pourront participer aux avantages offerts par la Société.

19°. Les personnes qui seraient tombées dans l'indigence par inconduite, ne recevront de secours que dans le cas où elles auraient donné subséquemment des preuves d'une conduite mieux réglée.

20°. Si les fonds de la Société prennent un accroissement assez considérable pour lui permettre de donner une certaine extension à ses vues de bien public, elle provoquera la composition d'ouvrages utiles aux progrès des sciences, les traductions des bons écrits, les recherches, les expériences, les inventions, les voyages, etc., qui auront pour but le perfectionnement des connaissances humaines.

PRÉSIDENS.

1er. Cit. François (de Neufchâteau.)
2e. Frochot.

SECRÉTAIRES.

1er. Cit. Amalric.
2e. Donnant.

CENSEURS.

Cit. Lasterye et Grégoire.

TRÉSORIER.

Le cit. BOULARD, Notaire, rue Saint-André-des-Arts, près la rue Pavée.

Arrêté en séance, à la Préfecture du département de la Seine, à Paris, le 25 Nivôse an 11.

FRANÇOIS (de Neufchâteau), *Président.*

AMALRIC, } *Secrétaires.*
D. F. DONNANT, }

L'heure étant trop avancée, on a remis la nomination des 21 Membres du Comité à l'assemblée prochaine, qui sera convoquée par le Bureau, et annoncée dans les papiers publics.

La première liste des souscripteurs sera publiée avec celle des 21 Membres du Comité.

Réponse du Sénateur Lucien Bonaparte, au cit. Sénateur François (de Neufchâteau.)

Paris, le 25 Nivôse an 11 de la République.

L'établissement que vous méditez, et dont vous m'avez envoyé le prospectus, offre trop d'avantages aux Savans et aux Hommes de Lettres, pour que je ne m'empresse point d'y concourir : heureux ! si je puis avec vous et vos estimables collègues contribuer à adoucir le sort trop souvent malheureux de cette classe intéressante.

J'ai l'honneur de vous saluer.

L. BONAPARTE.

Réponse du Sénateur Joseph Bonaparte, aux Auteurs du projet de Souscription en faveur des Savans et des Hommes de Lettres.

Paris, le 25 Nivôse an 11.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; je suis flatté que vous ayez bien voulu penser à moi pour concourir à une œuvre aussi honorable que celle qui a pour but de venir au secours des Savans et Hommes de

Lettres. J'ai prié le citoyen François (de Neufchâteau) de vouloir bien signer pour moi ; je m'en rapporte entièrement à tout ce qu'il fera.

Veuillez, citoyens, agréer l'hommage de ma considération la plus entière, et de toute ma reconnaissance.

J. BONAPARTE.